

MOTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÀ DI CORSICA

Corte, 7 juillet 2015

Considérant l'initiative majeure pour la paix prise par le FLNC en Juin dernier, consistant en l'annonce d'une démilitarisation de l'espace politique et d'une sortie progressive de la clandestinité, mettant fin unilatéralement à un conflit armé qui dure depuis plus de 40 ans ;

Considérant la volonté émanant de la société et de la classe politique corse de trouver une solution politique au problème corse, exprimée notamment par les délibérations de l'Assemblée de Corse ainsi que de nombreuses mairies et institutions ;

Considérant que l'État doit désormais prendre en compte cette nouvelle donne et lui aussi s'engager sur le chemin de la paix ;

Considérant que l'Università di Corsica lieu de savoir, de proposition et de réflexion, doit se positionner sur ce débat afin de contribuer à la pacification de la vie politique corse ;

Le Conseil d'Administration demande ;
La prise en compte au plus haut niveau de l'État de la nouvelle donne politique en Corse ;

Le Conseil d'Administration se prononce donc ;
Pour l'amnistie totale des prisonniers politiques corses conduisant à un arrêt des poursuites dans toutes les affaires judiciaires en relation avec le problème corse;
Pour un arrêt immédiat de l'acharnement répressif dont sont victimes les militants nationalistes.

Service Communication
Università di Corsica Pasquale Paoli
Palazzu Naziunale - BP 52 - 20250 Corte

Sylvia Flore, Responsable
Tél. : +33 (0)4 95 45 02 71
Port. : +33 (0)6 26 91 95 35
flore@univ-corse.fr

Jérôme Chiaramonti
Tél. : +33 (0)4 20 20 21 95
jchiaramonti@univ-corse.fr

www.univ-corse.fr